

Le Cellier Saint Augustin fête ses médailles



Président et vice Président présentant les crus médaillés et "les vieux tracteurs de Sénas" étaient venus saluer l'événement.

/ PHOTO PHOTOS P.A.

Alors que partout dans le département des Bouches-du-Rhône on célébrait samedi dernier la vigne et le vin, c'est avec un éclat tout particulier que le Cellier Saint Augustin à Sénas pouvait s'enorgueillir et présenter ce jour-là des quatre médailles obtenues pour ces cépages qu'il présentait lors de compétitions vinicoles.

En effet, c'est tout d'abord deux médailles d'argent que le jury des "Echanssons du Roy René" devait décerner au "Lavande Rosé 2016" et au "Lavande Rouge 2015", tandis que c'était du bronze que le même lavande rosé obtenait au Concours général de Macon. Mais la consécration de-

vait ensuite arriver avec de l'or accordé lors de la présentation du "Lavande Rosé 2016" au concours des vins de Provence.

"De bons résultats qui confirment la qualité des cépages récoltés par les 40 coopérateurs adhérents permettant de vinifier 29000 hl (tous crus confondus) grâce au savoir faire de Daniel le caviste et des méthodes traditionnelles maintenues depuis 1925" déclarait le président Chabert.

La coopérative participait récemment à la foire des Coteaux d'Aix à Rognes et sera présente au salon des agriculteurs les 9,10 et 11 juin à Salon-de-Provence. **P.A.**

